



## CHARTRE DE PARRAINAGE ET DE DON

L'orphelinat Khmer Franco-Hongrois est situé au Cambodge dans la province de Kandal, à une quinzaine de kilomètres au Sud-Est de Phnom-Penh.

Dans cet orphelinat se trouvent environ 30 enfants âgés de quelques mois à 18 ans et plus, orphelins de père et ou de mère, laissés à l'orphelinat par des familles très pauvres ; Celles-ci peuvent éventuellement les reprendre plus tard dès que leur situation financière le permet.

**Aucun d'eux ne peut être adopté.**

**Marelle-Wochicam**, Association humanitaire française de la loi de 1901, apolitique et non confessionnelle, reconnue d'intérêt général, a engagé, auprès de cet orphelinat, des programmes de parrainage pour ces enfants.

### ENGAGEMENT

Pour qu'un parrainage soit pleinement efficace, il doit durer plusieurs années, en général au minimum 6 ans voire jusqu'à la fin des études ou de la formation de l'enfant et en particulier pour les programmes « un enfant, un parrain », et « un étudiant, un parrain » car ce sont des parrainages personnalisés.

Parrainer un enfant, un étudiant de l'orphelinat pour sa scolarité ou ses études supérieures est un acte altruiste.

D'autres enfants de l'orphelinat n'ont pas la chance d'être parrainés. Nous ne pouvons les oublier.

Tous ont besoin de se nourrir, de se vêtir, de se soigner, ... et ont le droit de vivre dans la dignité.

### REPARTITION DES DONS

L'Association Marelle-Wochicam a décidé de répartir le plus équitablement possible vos parrainages et dons.

Vos parrainages individuels ont ainsi pour but non seulement de permettre à l'enfant que vous parrainez d'accéder à la scolarité mais aussi d'améliorer sensiblement les conditions de vie des autres enfants non parrainés.

### GESTION DES DONS

Nous transférons les fonds de la Caisse d'Epargne et de BNP Paribas à la ForeignTrade Bank à Phnom Penh à la fin de chaque trimestre à Monsieur Sokhon Ros, Directeur de l'Orphelinat, qui nous envoie un reçu.

Chaque dépense, pour l'orphelinat et les enfants, est réglée par le Directeur de l'orphelinat et fait l'objet d'une facture en bonne et due forme.

Vos fonds sont destinés aux enfants de l'orphelinat, déduction faite des frais de fonctionnement.

**Nous nous y engageons !**

#### NOS PRINCIPAUX ENGAGEMENTS :

- Nos comptes sont transparents et nous les tenons à votre disposition à notre Siège Social, ainsi que les statuts de l'Association.
- Nous envoyons des nouvelles des enfants, des étudiants et de l'orphelinat **par courrier** ou **par @mail**.
- Nous vous informons également des actions entreprises grâce à votre générosité.